ASSEMBLÉE

Philippe Chalumeau à l'écoute des indépendants

L'Assemblée nationale va examiner prochainement le projet de loi destiné à apporter plus de protection sociale et de sécurité juridique aux travailleurs indépendants. Une commission spéciale a été constituée pour peaufiner le texte avant son examen début janvier. Le député Philippe Chalumeau (LREM) en fait partie. Dans ce cadre, il mène de nombreuses consultations et a organisé une rencontre avec des indépendants, lundi dernier en Touraine. Le projet de loi prévoit notamment la séparation entre le patrimoine personnel et le patrimoine professionnel du travail indépendant. Les conditions d'éligibilité à l'allocation de travailleur indépendant (ATI) devraient être également élargies.